

Des aires éducatives à la fois terrestres et marines : on expérimente dans les îles d'Iroise !

Issues d'un programme national porté par l'Office Français de la Biodiversité, les « aires éducatives » sont des zones de petite taille gérées de manière participative par les élèves d'une école primaire ou d'un collège suivant des principes définis par une charte.

Des aires marines ou terrestres

Ce programme pédagogique et citoyen implique les élèves dans la découverte et la sauvegarde de la biodiversité en leur confiant la gestion d'un espace de nature proche de l'établissement scolaire. L'aire éducative peut être marine (une grève, un estran, un herbier ...) ou terrestre (un chemin, un espace à protéger, une parcelle à restaurer...). Bien plus qu'un projet d'éducation à l'environnement, c'est un projet qui met les élèves au cœur du processus de découverte, d'apprentissage et de décision, et les rend acteurs à part entière des transitions écologiques. L'aire éducative repose en effet sur le conseil des élèves, un espace d'échange, de coopération et de décision, et sur le conseil des élèves élargi, auquel participent les élus municipaux, les riverains et usagers de l'aire éducative, ainsi que tout autre acteur pouvant accompagner la démarche des élèves. Très concrètement, ils réalisent un état des lieux du site, acquièrent des connaissances, réfléchissent ensemble à la gestion de leur aire éducative et mettent en place des actions après approbation par le conseil élargi. Pour cela, les élèves et leurs enseignants sont accompagnés d'un référent scientifique et de leur conseiller pédagogique.

Des aires terrestres ET marines en Iroise

Aux aires éducatives terrestres et marines du dispositif national, pourraient s'ajouter des aires mixtes, actuellement en expérimentation dans la réserve de biosphère d'Iroise Unesco. Le Parc naturel régional d'Armorique et le Parc naturel marin d'Iroise, co-gestionnaires de la Réserve de biosphère, y accompagnent, en tant que référents scientifiques, les collégiens d'Ouessant et de Molène et l'équipe enseignante pour créer des aires éducatives mixtes. Comportant à la fois des espaces terrestres et des espaces marins, elles permettront d'appréhender les innombrables liens terre-mer et leurs enjeux pour la gestion de ces espaces extraordinaires.

Des projets entre élèves des réserves de biosphère ?

Si les collégiens de ces deux îles ont déjà prévu de se rencontrer et de travailler ensemble, l'idée de correspondre avec des élèves d'autres réserves de biosphère pourrait faire son chemin : AVIS AU RESEAU !

Contacts : Parc naturel régional d'Armorique delphine.kermel@pnr-armorique.fr
Parc naturel marin d'Iroise marie.hascoet@ofb.gouv.fr
Office Français de la Biodiversité marion.besancon@ofb.gouv.fr



**Les décisions font l'objet d'un vote du conseil des élèves.
Crédit Delphine Kermel PNRA**



**Les collégiens de Molène présentent aux élus le projet de périmètre de l'aire éducative.
Crédit Delphine Kermel PNRA**



**Les élèves du collège du Ponant à Ouessant visitent différents sites propices à la mise en place d'une aire éducative.
Crédit : Paul Marec - Ouessant Subaqua**